



Saisie au registre de vaccination - SIPMI Information complémentaire à l'aide-mémoire de saisie

S'assurer de procéder à l'inscription des vaccins au registre selon les règles de saisie pour la **COVID-19 et l'Influenza**.
Une saisie de qualité assure des données de qualité et amène moins de correctifs.

IMPORTANT : Bien inscrire la raison d'administration ET le bon lieu de vaccination (lieu de dispensation de service ou LDS) (*Le nom des LDS correspondants est également inscrit dans le tableau d'arrimage journalier)

- Le lieu de vaccination est l'endroit où la personne a été vaccinée (ex.: CHSLD, RPA, RI, site vaccination de masse, etc).
- Dans la section « Lieu de vaccination » :
 - Inscrire **la ville**
 - Sélectionner le lieu de vaccination adéquat

OU

- Sélectionner le « Lieu de vaccination »
 - Saisir : Numéro de la région (12) + Nom du lieu de vaccination. Ex. : 12%CLINIQUE%
- Par exemple : Un résident du CHSLD Sainte-Marthe qui reçoit la vaccination contre la COVID-19 ou l'Influenza : **Raison** : Résident en CHSLD, **Lieu de vaccination (LDS)**: Centre d'hébergement Sainte-Marthe

Vaccination dans les milieux RI-RTF (ressource intermédiaire ou ressource de type familial)

- Tout vaccin administré dans une ressource de type RI-RTF devra être saisi dans SI-PMI avec le LDS spécifique au territoire : *12 RI-RTF de Chaudière-Appalaches*
- Ne pas sélectionner la raison « Résident en RPA »
- COVID : Saisir la raison « 05 - COVID-19 - Maladie chronique » si la personne a une maladie chronique.
- COVID : Saisir la raison « 06 - COVID-19 - Autres raisons » en l'absence de maladie chronique
- Influenza : Saisir la raison « 11 - Influenza - Maladie chronique » si la personne a une maladie chronique.
- Influenza : Saisir la raison « 12 - Influenza - Autres raisons » en l'absence de maladie chronique.

Vaccination dans une RPA (résidence pour personnes âgées) dont une partie de l'établissement est une RI

- Sélectionner la RPA si le LDS existe dans SI-PMI. S'il n'existe pas, vous pouvez utiliser le LDS générique RI-RTF de votre territoire. Assurez-vous que les raisons d'administration pour les gens en RI sont soit 05 Maladie Chronique soit 06 Autres raisons pour la COVID et de 11 Maladie Chronique et 12 Autres raisons pour l'influenza.

Vaccination à domicile, HLM ou dans d'autres milieux de vie qui ne sont pas sous la gestion du CISSS-CA et en l'absence d'un LDS spécifique

- **Nouveauté** : Utiliser le LDS générique 12 SAD DE CHAUDIÈRE-APPALACHES.



Vaccination dans tout autre lieu et en l'absence d'un LDS spécifique

- Utiliser le LDS du CLSC qui dessert le territoire. Les territoires CLSC sont délimités habituellement par la MRC concernée.

Par exemple : Un résident en Résidence à assistance continue (RAC) est vacciné contre la COVID-19 et l'établissement est sur le territoire du CLSC Sainte-Marthe, inscrire comme lieu de vaccination (LDS) : 12 CLSC Sainte-Marthe.

Saisie des refus

- Avec la version lourde SI-IPMI (Panorama) :
 - Créer un usager
 - Saisir un refus
- Avec la version allégée SIPMI (accès avec dispositif clé DSQ) :
 - Créer un usager
 - Saisir un vaccin « bidon » puis le supprimer
 - Saisir le refus

Pour éviter les doublons

Avant de créer un usager, s'assurer que l'utilisateur n'existe pas déjà dans le système. Faire une recherche exhaustive par nom, prénom et date de naissance si aucun usager n'apparaît avec le numéro d'assurance-maladie (NAM).

Règle d'application : Usager sans NAM - ID supplémentaire

Lorsque l'utilisateur n'a pas de NAM et qu'il n'existe pas dans SI-PMI, il faut créer un usager. Un ID supplémentaire doit être saisi.

Choix possibles pour la saisie d'ID supplémentaire :

- Numéro de passeport ou visa d'entrée
- Autre document étatique
- Numéro de permis de conduire

Pour toutes questions

Contactez le Centre de services, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Téléphone : **418-654-3020**

Courriel : soutien.sipmi@inspq.qc.ca

Guide de saisie

Disponible sur l'intranet à l'adresse suivante : <http://cisssca.intranet.reg12.rtss.qc.ca/direction-de-sante-publique/vaccination/registre-vaccinal-fonctions-allegees>

N. B. Veuillez noter que la saisie du nom de l'organisation est un champ obligatoire dans SI-PMI. Bien vouloir toujours sélectionner « 12 CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES, Sainte-Marie » lorsque la vaccination est offerte par les ressources à l'interne, tel un site de masse ou satellite. Bien vouloir se référer à l'**aide-mémoire SI-PMI – règles de saisie de la COVID-19** pour la façon de faire d'autres lieux.